

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 5 mai 2015, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur cinq demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande concerne la propriété située aux 2701, 2703 et 2705, rue Jasmin et a pour objet la construction d'une habitation bifamiliale isolée avec logement en sous-sol en empiétant dans les marges avant ainsi que l'installation d'un revêtement extérieur ne respectant pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande concerne les propriétés situées aux 2875, 2877 et 2879, rue Jasmin et aux 2881, 2883 et 2885, rue Jasmin et a pour objet la construction de deux habitations bifamiliales isolées avec logements en sous-sol dont l'allée véhiculaire commune ne respecte pas toutes les normes applicables.

La troisième demande concerne la propriété située au 5600, boulevard Henri-Bourassa et a pour objet la construction d'un bâtiment commercial dont la localisation des conteneurs à déchets ne respecte pas toutes les normes applicables.

La quatrième demande concerne la propriété située au 2605, rue Poirier et a pour objet la régularisation d'un agrandissement arrière dont la distance par rapport à la ligne mitoyenne ne respecte pas toutes les normes applicables.

La cinquième demande concerne la propriété située au 845, rue Lindsay et a pour objet la régularisation d'un agrandissement arrière dont la distance par rapport à la ligne mitoyenne ne respecte pas toutes les normes applicables.

Montréal, le 15 avril 2015

Isabelle Bastien, avocate  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

## PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, May 5, 2015, at 7:30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on five applications for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The first request concerns the property located at 2701, 2703 and 2705, rue Jasmin for the construction of a detached bi-family dwelling, with an apartment in the basement, encroaching in the front setbacks and the installation of an outdoor cladding without respecting all the applicable standards.

The second request concerns the property located at 2875, 2877 and 2879, rue Jasmin and at 2881, 2883 and 2885, rue Jasmin for the construction of two detached bi-family dwellings with apartment in the basement of which the vehicle access is not respecting all the applicable standards.

The third request concerns the property located at 5600, boulevard Henri-Bourassa for the construction of a commercial building of which the localization of the garbage bins is not respecting all the applicable standards.

The fourth request concerns the property located at 2605, rue Poirier for the regularization of a rear enlargement of which the distance with the common line is not respecting all the applicable standards.

The fifth request concerns the property located at 845, rue Lindsay for the regularization of a rear enlargement of which the distance with the common line is not respecting all the applicable standards.

Montréal, April 15, 2015

Isabelle Bastien, lawyer  
Secretary of the Borough Council